

ATTESTATION D'ASSURANCE BATI Solution

Assurance de Responsabilité civile et Responsabilité civile décennale obligatoire



Afin de vérifier la validité de cette attestation d'assurance, scannez le QR Code ou accédez au lien suivant :

<https://www.monsiteassure.fr/attestation-rcd/MVwNzg1m>

Ce lien sera accessible dès le lendemain de l'émission du présent document

Conformément aux dispositions du présent contrat, il est convenu qu'en cas de non-paiement de la prime d'assurance à(aux) échéance(s) définie(s), les présentes garanties seront suspendues, dans les conditions prévues à l'article L113-3 du Code des assurances.

Le souscripteur

NUANCE FACADE
15 IMPASSE DE CAPDEVILLE
31620 FRONTON
N° SIREN : 821682762
Code client : n°352880
Numéro de contrat : 00/S.10001.013125

Votre intermédiaire :
VAL ASSUR
9 PLACE DU VAL D ARAN,
31770 COLOMIERS
Tél : 0784716779
Email : VALASSUR31@GMAIL.COM

Les assureurs

Sections I, II et III du contrat : PROTECT SA - Chaussée de la Jette 221 - 1080 BRUXELLES - NBB : 1.009 - FSMA : 106009A - RPR : 0440.719.894

Les assureurs s'engageant chacun pour leur part et sans solidarité entre eux.

Le 19/01/2022,

Les assureurs attestent que la personne dont l'identité est mentionnée ci-dessus est titulaire du contrat 00/S.10001.013125, pour la période du 28/02/2022 au 27/02/2023.

La présente attestation est valable du 28/02/2022 jusqu'au 27/02/2023 et ne constitue qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur. Elle ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.